

# MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAÎSSANT TOUS LES VENDREDIS À 3 HEURES DU SOIR

MATRICE 24.— N° 21.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pa 21 me 1875.

Prix de l'abonnement (payable à l'avance)

En France et à l'étranger : 1 franc.

Trois mois : 3 francs.

De l'étranger : 5 francs.

Sur les abonnements et les Annonces, s'adresser

à l'imprimeur du GOUVERNEMENT.

Prix des ANNONCES (en francs) :

Les publicités : 50 centimes.

Les annonces : 20 francs.

Les annonces régulières et saisonnières paient la partie du prix de la première inscription.

## SOMMAIRE.

**PARTIE OFFICIELLE.** — Nominations. — Statistique coloniale : La Martinique. — Le drame d'un navire de guerre. — Les îles Salomon. — Une pagaille maritime. — Le naufrage de la *Vérité* (suite). — La découverte de l'Australie. — Crise de l'or. — La vache (suite). — Nouveautés commerciales. — Associations hydrographiques. — Mouvements du port. — Annonces.

## PARTIE OFFICIELLE

Par décisions de l'ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur en date du 13 mai 1875, les sieurs

1

Sauvage, chanoine, chef du poste de Tiarei;

Charlier, chanoine, chef du poste d'Alimoane;

Hoffmann, chanoine, chef du poste de Moorea; et

Fritz, sergent d'infanterie de marine détaché au fort de Taravao,

ont été nommés porteurs de contraintes.

Par ordre de M. le Commandant Commandant en chef de la République qui date du 18 mai 1875. L'indigène Taumatauna a Upa est nommé émulo à pied du district de Pare, en remplacement de Tais, décédé.

Mei te au i te fauue raa a te Tomana te Atuvaha o te Ropomariis no 18 no 18 me 1875, ua fatorao hia te taata no Taumatauna a Upa ei mutot fe no te matas na no te Pare, ei monu la Tais, nei pohe senol.

## PARTIE NON-OFFICIELLE

### Statistique coloniale : La Martinique.

On lit dans le *Journal officiel* du 14 décembre 1874 :

Le département de la marine vient de publier sur les colonies françaises un travail statistique qui renferme les renseignements les plus complets sur l'état dans lequel se trouvaient la population, les cultures, le commerce, la navigation de nos possessions d'outre-mer en 1874.

Nous fournissons quelques emprunts à ce travail. Aujourd'hui, nous réservons pour la renseignement qu'il donne sur la Martinique.

La population de la Martinique, en 1871, était de 156,108 habitants, comprenant : 51,482 enfants des deux sexes, 50,654 hommes et 53,192 femmes. En 1870, cette population était de 153,927 âmes ; il y a donc, en faveur de la plus récente de ces deux années, une augmentation de 2,181 individus.

La surface des terres cultivées ou cultivées de la colonie atteignait en 1870 le chiffre de 98,600 hectares environ, dont 18,000 en bois et forêts, 47,000 en savanes et terrains en friche et le reste en cultures.

Sur les 33,600 hectares cultivés, 19,000 étaient plantés en canne à sucre, 16,300 servaient aux cultures vivrières, les 1,452 hectares restants se répartissaient entre le coton, le café, le canno et le tabac.

Les diverses cultures employaient 36,023 ouvriers, savoir : 33,000 pour la sucre, 15,916 pour les vivres et le reste pour les autres cultures.

Le sucre produit pendant l'année se chiffrait par 38,310,550 kilos ; le tabac par 5,239,000 litres ; le coton, le café, le canno et le tabac, par 561,000 kilos ; les vivres, ignames, patates, choux carabin, légumes, bananes, etc., par 15,419,000 kilos ; la farine de manioc par 10,248,000 litres.

La valeur brute des produits de culture atteignait 23,788,480 francs. Les denrées exportées s'élevaient à 9,495,676 francs, il restait un excart de 44,609,804 francs. La valeur des terres employées était de 40,861,500 francs ; celle des bâtiments et du matériel d'exploitation de 46,927,400 francs ; celle du bétail de 8,146,200 francs, c'est-à-dire en tout, 95,735,190 francs. Donc, si l'on reproche de ce chiffre le bénéfice des cultures cité plus haut, soit 15,609,804 francs, on voit que les terres cultivées produisaient environ 15 pour 100.

Le tabac atteignait 69,500 francs, dont 16,516 taureaux et bœufs, 16,744 bœufs et moutons, 9,745 chevaux, ânes et mulets, 17,503 porcs, bœufs et chevres.

Le commerce général d'importation nous donne les chiffres suivants : Importations en France, 15,119,959 francs ; des autres colonies, 2,384,500 francs ; de l'étranger, 15,641,300 francs ; en total : 33,138,770 francs.

Les articles d'importation étaient nombreux ; les principaux étaient : les beurre, les fruits, les huiles, les métaux, les vins, les tissus, les ouvrages en peau, les outils, la tabatière, les effets à usage, etc.

Les exportations en France atteignaient à 23,411,293 francs ; dans les autres colonies, à 1,642,069 francs ; à l'étranger, 9,797,82 francs ; donc, en tout, 34,851,185 francs.

Les premiers articles d'exportation étaient le sucre, qui sortait de la colonie avec une valeur de 17,656,925 francs, le tafia, les peaux brutes, le canno, etc.

Pour le mouvement général de la navigation, nous voyons que les navires français entrés à la Martinique en 1874, venant de France, des colonies, de l'étranger, étaient au nombre de 409, jaugeant 83,604 tonnes, montés par 6,514 hommes d'équipage

et portant des chargements d'une valeur de 21,551,766 francs. Le nombre des navires étrangers sortis de la Martinique était de 482, portant 10,274,416 francs de marchandises.

195 navires français sont sortis de la Martinique pendant la même année ; ils jaugeaient 80,825 tonnes, étaient montés par 5,596 hommes d'équipage et portaient des chargements d'une valeur de 26,068,043 francs. Les navires étrangers sortis de la Martinique étaient au nombre de 470, chargé pour une valeur de 9,797,823 francs.

Donc, en additionnant les entrées et les sorties, on obtiendra pour le trafic général de la navigation en 1874 : 4<sup>e</sup> pour le pavillon français, 803 navires, jaugeant 164,429 tonnes, portant 13,110 hommes d'équipage et chargés pour une valeur de 47 millions 619,698 francs ; 2<sup>e</sup> pour le pavillon étranger, 952 navires chargés pour 33,031,965 francs ; soit enfin 1,655 navires dont les chargements avaient une valeur de 70,651,573 francs.

### Le naufrage d'un navire de guerre.

Conformément à l'ordre de mise en logement, donné le 14 janvier 1875, par le ministre de la marine, le conseil de guerre de Brest, ayant pour président le contre-amiral Montjaret de Kergué, a écouté le 21 janvier pour juger M. le capitaine de frégate Miet, à raison de la perte du croiseur l'*Hermite*, qui commandait cet officier supérieur dans l'Océan Pacifique.

Le commandant Miet avait pour mission de visiter les îles de l'Océanie, d'y protéger nos missionsnaires et d'entretenir les bonnes relations existant entre la France et les îles. Il avait reçu notre programme et l'ordre de faire remplir, dans la mesure où il le permettrait, les instructions qu'il avait reçues à son départ de France.

Le 29 juillet 1874, il se trouvait en vue des îles Wallis ; la mer sans être grosse était assez forte et la brise assez fraîche ; le commandant avait donné l'ordre à l'enseigne de vaisseau Boisse, qui était de quart en ce moment, de l'avertir au moment où les îles Wallis seraient en vue. Prévenu à temps, le commandant monta sur la passerelle et prit en personne le commandement du navire.

Arrivé au mouillage, bien qu'étroit, se dessinait très-nettement, et le commandant ne jugea pas à propos d'attendre l'arrivée d'un pilote indigène dans lequel on ne pouvait avoir qu'une modeste confiance. Il s'engagea dans la passe, et il restait à peine 10 mètres au navire à franchir pour se trouver en sûreté, lorsque l'*Hermite* toucha.

En vain le capitaine Miet commanda successivement « machine en arrière » et « machine en avant » à toute la vitesse de la machine ; l'*Hermite* ne bougea pas, et il devint évident pour tous que le navire était irrécouvrable perdu, et que le seul parti à prendre était l'abandonner.

Les témoins ont été unanimis pour constater que, lorsque l'*Hermite* fut à bout de force, il n'y avait pas d'espérance. Mais des secours vinrent plus tard par le commandant O'Neill, du croiseur *Oras*, qui a retrouvé les naufragés, qui fut découvert que le hameau se prolongeait de 100 à 120 mètres.

La conduite du commandant Miet a été admirable de sang-froid et d'énergie. Sans se laisser abattre un seul instant, il a continué à donner ses ordres qui ont été exécutés à la lettre par son équipage. Malgré les difficultés du débarquement, la mer grossissant toujours, il a réussi à sauver tout son monde à l'exception de deux hommes, le maître d'école et le quartier-maître.

Grâce au dévouement d'un missionnaire, le R.P. Fraden, qui se trouvait dans les îles, et à celui de M. Bataillon, évêque de la mission, le commandant Miet a pu assurer pendant 33 jours l'existence de 80 hommes sur un îlot à peu près désert.

M. Miel appela par M. Bataillon qu'un navire hambourgeois, le *Sas Francisco*, était parti la veille pour une distance de 40 milles. Le lendemain, l'enseigne de vaisseau Boisse, qui avait été nommé au succès de la recherche de ce navire qu'il fut assez heureux pour rencontrer après quarante-huit heures d'une navigation périlleuse et tourmentée. Le capitaine du *Sas Francisco* consentit à revenir aux îles Wallis et à conduire à Nouméa l'équipage de l'*Hermite*.

Le commandant Miet a sauvé tout le matériel possible pendant le temps qu'il est resté sur l'îlot et a remis jusqu'au bout ses devoirs, quelques pénibles qu'ils furent, pour assurer son bord le dernier et que son équipage n'eût pas de danger.

Les hommes de la séance du conseil de guerre, après le commandant Miet, ont été pour M. l'enseigne de vaisseau Boisse, qui a exceptué avec un rare bonheur sa mission périlleuse, et pour le deuxième maître de manœuvre Ferran, brave Toulonnais à l'accident provoqué le plus prononcé, qui a fait source plusieurs fois à l'auditoire. C'est lui qui, se dévouant, est allé par deux fois à terre avec un youngster à chasser un esprit et vaincu pour les personnes qui ne savent pas nager.

Lors pour l'ordre et les affaires du maître Ferran se sont succédé sans réticence. Racontant que la première fois il n'avait pas réussi à attacher la corde à terre et qu'il se disposait à aller une deuxième fois, malgré le danger qu'il courrait, il a dit tout simplement : « Pour lors, profitant d'une embellie... » Or, à ce moment, la tempête était furieuse.

Ferrars a été félicité par le conseil : il est probable qu'il en a reçu de l'honneur, étant déjà décoré de la médaille militaire (4). L'école de première classe Corse a également dévoué pour porter un cordeau à terre. Roulle dans les reculs, meurtur, sanglant, il n'a été respecté que grâce au maître charpentier. Devant le conseil, ce courageux jeune homme a avoué timidement qu'il avait eu peur. Ce à quoi M. de Kerjoff a répondu : « On peut avoir peur, mais il faut pas le dire. »

Les amis de Pierrot de Langlois et Daurine, témoins à décharge, sont venus dire le cas qu'ils faisaient du capitaine Miet, qui a servi sous leurs ordres. Le commissaire du gouvernement n'avait qu'une chose à faire, s'incliner et demander l'accusément ; c'est ce qui a eu lieu.

Après quelques paroles émues du défenseur, M. Vignat, capitaine de frégate, commandant en chef, et l'ami du commandant Miet, il a été décidé pour éviter un quart d'heure plus tard avec un verdict de son culpabilité et un acquittement à l'inanimité. Le président du conseil, au nom de tous, lui remettent son sabre, a adressé au commandant Miet des éloges pour l'énergie et le sang-froid qu'il a déployés dans ce malheureux événement. L'escrime de vaisselle Boisse, l'aspirant Corne et le second maître Perron ont également été félicités par le conseil de guerre. (Résumé.)

(1) Par décret du 5 février 1875, l'assassin de vaisselle Boisse et le maître de marine Ferrars qui étaient accusés chevaux dans l'ordre de la Légion d'honneur.

#### NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Il y a actuellement en France 145,000 établissements scolaires recevant à peu près chaque année 3,625,000 enfants. Chacun de ces enfants dépense en moyenne six francs par an pour ses fournitures de classe, ce qui fait une dépense totale de 21,750,000 francs. On peut estimer à 8,700,000 francs le bénéfice prélevé par les intermédiaires sur les objets classiques et scientifiques. Un groupe d'anciens inspecteurs et instituteurs vient de former pour l'industrie et il n'y aurait pas moyen de supprimer tous les intermédiaires et de faire passer à l'ordre du jour les objets de classe. Il convient, du moins, de faire évoluer la partie commerciale de l'enseignement, et de donner à l'ordre du jour les objets de classe, sans toutefois empêcher, du moins dans l'immédiat, la vente au détail de la sorte. Ces messieurs ont fondé en conséquence, sous le nom de Crédit général des écoles, une société ayant pour but d'obtenir au plus bas prix possible tous les objets et livres nécessaires à l'instruction et de les revendre directement aux élèves. Les bénéfices réalisés de la sorte serviront à former une caisse de secours dont l'objectif exclusif sera de venir en aide aux membres de l'enseignement à tous les degrés. Cette société, dont le siège est rue Grange-Batelière, 22, à Paris, va émettre vingt-cinq millions obligations de 50 francs.

Le Vie Persanien s'occupe d'un arrêt tout nouveau : l'arrêt de tomber de l'âne. L'une des chutes les plus fréquentes résulte, parmi lui, du brusque arrêt du cheval lancé d'une allure vive. « Si l'arrêt du cheval est prévu ou même deviné, une simple flexion des reins vous assied en selle de façon à ne rien craindre. Mais, pour peu qu'on soit distrait, le corps suit la vitesse acquise, la tête du cavalier suit l'encolure du cheval, et le mouvement qui résulte de l'impulsion est absolument semblable à celui qu'opèrent les enfants qui font la culée. Pour empêcher toute chute, il faut se pencher, puis que un homme, assis, doit renoncer à tenir la selle avec les deux mains, le stick dans la main droite, le stick dans la main gauche. — Pour obtenir ce résultat, voici la marche à suivre : ne pas céder à l'instinct qui vous pousse à saisir soit la crinière, soit une oreille du cheval ; laisser aller complètement pendant la première période de la chute ; mais au moment où la partie inférieure du corps s'élève au-dessus de l'encolure, accrochez le pied à la selle et au contraire des reins. En agissant ainsi, vous ferez le tour complet, au lieu de faire une chute au-dessus de la tête qui vous laisserait dans une situation qui, pour être naturelle, peut toujours à rire aux spectateurs. Vous trouvez ainsi sur vos pieds, que votre monture reste immobile ou cherche à reprendre son allure, ou renonce à rentrer, et vous êtes en situation de remonter immédiatement en selle. » Ce sont là, sans doute, d'excellents préceptes ; mais est-il réellement facile de les mettre en pratique ? Aux cavaliers de répondre.

La vaste salle d'armes du palais de Compiegne vient d'être aménagée pour recevoir les modèles de l'artillerie et d'architectures de la partie nord-est juste au sud de la ligne frontière entre ce territoire et le Colorado (Etats-Unis).

Cette partie de l'état d'Asiaticum, dans un village qui est entouré d'une forte muraille pareille à la muraille chinoise, et qui met ce peuple à l'abri des autres nations. A l'intérieur de cette enceinte, il existe des habitations pour environ 4,000 âmes ; mais le nombre de la population est réduit à 1,800. Leur langage ressemble au chinois, et quelques-unes de leurs coutumes se rapprochent des usages de ce peuple. Les femmes se distinguent par leur type physique, et sont très belles. Elles portent des vêtements simples, s'habillent et portent leurs cheveux à la mode du Céleste-Empereur. Leur religion est barbare. Montez est leur Dieu. Son arrivée est attendue chaque jour au lever du soleil. L'importunité de l'âme forme une partie de leur foi. Les prêtres portent de lourdes vêtements de brocart, qui servent depuis un nombre infini d'années. Les cérémonies de leur religion sont pompeuses. La morale de ce peuple est irréprochable, paraît-il.

Ils conservent les souvenirs de leurs traditions, comme d'autres

peuples d'Amérique, qui se servaient de quippos, c'est-à-dire de longues cordes auxquelles on faisait des nœuds. Ces nœuds étaient autant de points de repère, de dates, d'événements et de commandements. Cette coutume semble être celle des Antiques.

Le guerrier, qui consiste au conseil de trente caciques, dont aucun n'est à vie. On choisit ordinairement pour cette fonction des vieillards, soit parce qu'ils ont plus d'expérience, soit afin qu'ils ne s'étiennent point dans leur emploi. Les autres sont nommés temporairement. Un d'eux exerce le pouvoir exécutif ; un autre le supplée en cas de besoin. Il y a un chef pour la guerre, un pour la police, etc. Sept caciques sont ordinaires et des jeunes gens, qui ne restent en place que quelques mois.

Chez eux, la femme n'est pas, comme dans la plupart des tribus indiennes, une bête de somme ; mais elle est, au contraire, tenue en respect et considération. Ses travaux se bornent aux soins du ménage.

Cette société a pari conservé ses traditions depuis quatre siècles sans interruption.

#### L'ÉCOLE de SALSÈRE.

La Vie pratique, un nouveau périodique journal contenant une anecdote fort intéressante : l'École de Salsère. On sait, au moins la plupart des personnes savent, que l'École de Salsère est un cours complet d'hygiène pratique, composé à la prière de Robert d'Angleterre, l'un des fils de Guillaume le Conquérant, par les maîtres de l'École de médecine de Salsère.

« Ce prince, n'étant que dur de Normandie, avait suivi Godfrey de Bouillon en terre sainte. Il fut blessé au bras droit et le siège de Jérusalem. La plante que l'on lui fit faire pour faire naître, petite et sans nom, fut nommée la Lalois, poussant alors une école florale, la plus célèbre du monde entier. Robert se fit transporter en Italie pour la consulter. Il fut si répondu que la plante était enivrant, qu'elle ne se fermerait point qu'il ne la suçât de manière à en extraire les principes morbides, et que l'exécution de l'ordonnance ne serait pas sans danger. On raconte que le prince ne voulut point user d'un remède qui monstrerait la viole d'autrui en péril. Mais la femme, qui l'aidait à préparer, soigna la fistule pendant son sommeil, visiblement arrivant à bout de la sauver et il n'en resulta pour elle rien d'incommode. »

Hubert émerveillé par les succès que deux de Normandie, avait suivi Godfrey de Bouillon en terre sainte, il fut blessé au bras droit et le siège de Jérusalem. La plante que l'on lui fit faire pour faire naître, petite et sans nom, fut nommée la Lalois, poussant alors une école florale, la plus célèbre du monde entier. Robert se fit transporter en Italie pour la consulter. Il fut si répondu que la plante était enivrant, qu'elle ne se fermerait point qu'il ne la suçât de manière à en extraire les principes morbides, et que l'exécution de l'ordonnance ne serait pas sans danger. On raconte que le prince ne voulut point user d'un remède qui monstrerait la viole d'autrui en péril. Mais la femme, qui l'aidait à préparer, soigna la fistule pendant son sommeil, visiblement arrivant à bout de la sauver et il n'en resulta pour elle rien d'incommode. »

Hubert émerveillé par les succès que deux de Normandie, avaient suivi Godfrey de Bouillon en terre sainte, il fut blessé au bras droit et le siège de Jérusalem. La plante que l'on lui fit faire pour faire naître, petite et sans nom, fut nommée la Lalois, poussant alors une école florale, la plus célèbre du monde entier. Robert se fit transporter en Italie pour la consulter. Il fut si répondu que la plante était enivrant, qu'elle ne se fermerait point qu'il ne la suçât de manière à en extraire les principes morbides, et que l'exécution de l'ordonnance ne serait pas sans danger. On raconte que le prince ne voulut point user d'un remède qui monstrerait la viole d'autrui en péril. Mais la femme, qui l'aidait à préparer, soigna la fistule pendant son sommeil, visiblement arrivant à bout de la sauver et il n'en resulta pour elle rien d'incommode. »

Il paraît que cet ouvrage et le livre des Aïrs, des eaux et des lieux d'Hippocrate, sont les seuls de l'antiquité et du moyen âge qui aient conservé une certaine autorité. Une citation de l'ouvrage en question :

#### Préceptes grecs.

Betes pas de vin pas de viande pas de garde-pipe.  
Faire de l'eau pas après chaque repas.  
Dormir sur le diser, c'est l'usage ordinaire.  
Toutefois ne le suivez pas.

Excellent conseils, et en vers encore !

#### LA VANILLE

— SUITE —

(suite du Messager du 14 mai)

#### TE VANIRA

TAMAI RAA TU A

A koo no 1 te koo no 24 te koo.

#### 3° RECETTE DES GOUSSES.

La cuisine de la vanille commence, à la Réunion, vers la seconde quinzaine de mai et se continue jusqu'à la fin de l'été, lorsque les plantes sont pratiquement inférieures ; celles que l'on récolte en juillet donnent un meilleur produit.

Il est extrêmement important de ne cueillir les gousses que lorsqu'elles sont arrivées à maturité, soit au printemps, soit au début de l'été, lorsque les feuilles sont toutes tombées et pourraient quelques mois après leur préparation.

Il existe des signes qui permettent de reconnaître si certaines que les gousses sont bonnes à cueillir. Ainsi que les indigènes disent, pour juger de la vanille, il faut porter la main devant la bouche et faire un grand effort pour empêcher la récolte. Si l'on attend un peu, lorsque la vanille est assez grande et constituera plus tard une manchette inférieure. Du reste, à partir de la récolte, il faut faire une ou deux fois de fréquentes visites dans la vanillerie, s'assurer notamment de l'état des gousses, et, lorsque l'on a obtenu ce qu'il faut pour toutes celles qui présentent le même poids de matière.

Il existe aussi des signes que pour cueillir, de choisir la veille d'un beau jour pour commencer la récolte des gousses mûres. Il faut faire attention à ce que les feuilles ne soient pas détruites, et le lendemain être exposées plusieurs heures au soleil.

Il faut que les feuilles soient à prendre, pour détruire les germes de la tige, qu'il n'est pas possible de faire éliminer. On peut faire cela en les cassant dans la main, ou en les broyant avec l'ensemble de la tige en la tirant doucement, mais sans rompre.

Quand les feuilles sont détruites, on se servira de l'ongle pour sectionner le préhensile ; il arrivera alors assez rapidement que l'ensemble de la tige soit mis en état pour l'assimilation des paquets. Ensuite, quand on veut détruire les germes de la tige, il faut la tirer doucement, mais sans rompre, et la tirer brutalement à soi, ou court enrouler le réticule de broquer la tige et couvrir néanmoins de grappe à soi tout le grappe.

— Au succès —



